

Découvrir la Polynésie française

[International](#) [1]

[2]

Tout savoir sur Tahiti, l'île principale de la Polynésie française située dans le sud de l'océan Pacifique : géographie, climat, langues, coût de la vie...

[Polynésie française](#)

Ce territoire d'Outre-Mer français du Pacifique est doté d'un statut d'autonomie renforcée au sein même de la République française. Ce statut confère aux institutions locales des pouvoirs étendus (président, gouvernement, assemblée composée de représentants et conseil économique, social et culturel) grâce à une compétence de droit commun. L'État français est représenté par un [Haut-Commissaire de la République](#) [3] nommé par le gouvernement central. Il a notamment la responsabilité des Affaires étrangères, de la Justice, de la Défense nationale, de la Sécurité et de la Monnaie. La Polynésie française est représentée à Paris par deux députés, deux sénateurs et un conseiller économique et social.

[Géographie](#)

Les îles de la Polynésie française s'étendent sur un territoire maritime de **5,5 millions de km²**, soit une superficie aussi importante que celle de l'Europe. Ces terres émergées sont réparties en **5 archipels** (Société, Tuamotu, Gambier, Marquises et Australes) composés de 118 îles disséminées, d'origine volcanique (îles hautes) ou d'origine corallienne (atolls). L'île de Tahiti est située entre la Californie (6 200 km) et l'Australie (5 700 km) ; elle est distante de 8 800 km de Tokyo et se trouve à 17 100 km de la France métropolitaine. Tahiti est une île à la végétation luxuriante, dominée par les pics de l'Orohena (2.235 m) et de l'Aorai (2.066 m). Moorea, son île soeur dont elle n'est séparée que par un étroit chenal de 17 km (30 minutes de traversée par bateau), permet un dépaysement facile et agréable. Au bilan démographique 2018, on compte un peu plus de 277 400 habitants en Polynésie française.

Tahiti et ses îles sont à **-10 heures GMT**, soit :

- - 12 heures d'été ou -11 heures d'hiver par rapport à Paris ;
- - 2 heures par rapport aux Etats-Unis/côte Pacifique ;
- - 6 heures par rapport à Santiago du Chili ;
- - 19 heures par rapport à Tokyo et à Sydney ;
- + 22 heures par rapport à Auckland.

[Climat](#)

La Polynésie, placée sous l'influence prédominante des alizés, bénéficie d'un climat de type tropical (température moyenne 26°) et humide. Cependant, on a coutume de parler de saison chaude et pluvieuse, allant de décembre à mars, et de saison fraîche et sèche, allant de juin à septembre. Il n'existe pas de grands contrastes saisonniers et, malgré la chaleur humide de l'été austral, on peut parler d'un climat harmonieux sans rigueur ni excès.

[Tourisme](#)

La Polynésie française constitue un lieu privilégié pour les personnes qui apprécient les activités nautiques et de plein air. D'ailleurs, Tahiti et ses îles sont une destination touristique très prisée.

Plus d'infos

- www.tahiti-tourisme.pf [4]
- www.tahitiguide.com [5]
- www.routard.com/guide/code_dest/polynesie.htm [6]

[Langues](#)

Le français est la langue officielle de la Polynésie française. Élément fondamental de l'identité culturelle, la langue tahitienne est pratiquée au quotidien et enseignée à l'école. L'anglais est également couramment parlé, dans les milieux touristiques notamment.

[Santé](#)

La Polynésie française bénéficie d'un système de santé de grande qualité avec d'excellents services médicaux et dentaires, des pharmacies, des cliniques privées et un grand hôpital public à Pirae. De plus, des accords spécifiques d'évacuation sanitaire permettent de faire face à toutes les situations. Aucun vaccin n'est exigé, sauf pour les voyageurs en provenance des pays à risques (se renseigner auprès de votre compagnie aérienne).

[Passeport obligatoire](#)

Seuls les ressortissants de l'Union européenne bénéficient d'une franchise de séjour (sans visa) de trois mois. Bénéficient d'une franchise de séjour d'un mois notamment les ressortissants de l'Argentine, du Canada, du Chili, des Etats-Unis d'Amérique, du Japon et de la Nouvelle-Zélande. Les ressortissants de tous les autres pays sont soumis à l'obtention d'un visa auprès de l'ambassade de France ou du consulat français de leur lieu de résidence. Ce visa doit porter la mention obligatoire : "valable pour la Polynésie française", y compris les étrangers titulaires d'une carte de séjour temporaire (1 an en France métropolitaine).

À l'exception des ressortissants de l'Union européenne et des étrangers munis d'une carte de résident de 10 ans en métropole, tout étranger venant en Polynésie française doit se prévaloir d'un billet retour ou doit déposer, dès son arrivée, une caution de rapatriement.

Change

Le Franc dit « Pacifique », ou Franc CFP, est la monnaie utilisée en Polynésie française, de même qu'en Nouvelle-Calédonie et à Wallis et Futuna. Sa parité officielle par rapport à l'euro est fixée à 1 000 Fcfp pour 8,38 euros. Ainsi, 1 € correspond à 119,33 FCFP. Sont acceptés toutes devises ayant cours légal ainsi que les cartes de crédit internationales.

Guichets de change : banques, aéroport, quai des paquebots.

Coût de la vie

Le coût de la vie est plutôt élevé et le prix des logements est relativement conséquent (variable de 50.000 FCFP pour un studio à plus de 200 000 FCFP pour une maison). Le logement chez l'habitant n'est pas usuel à Tahiti. L'électricité et le téléphone sont très chers. Tous les produits de consommation sont disponibles et sont de même qualité qu'en France métropolitaine. Le budget moyen estimé pour un mois est de l'ordre de 120 000 Fcfp soit environ 1 000 € (logement en studio, repas, transport...), hors loisirs.

Liens utiles

- www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr/Vos-demarches/ETRANGERS/Conditions-d-entree-et-de-sejour-des-etrangers-en-Polynesie-francaise [7]. Le site du haut-commissariat de la Polynésie française.
- www.diplomatie.gouv.fr [8]. L'Espace étudiant du ministère des affaires étrangères français apporte tous renseignements utiles en termes de visa, formalités, maîtrise de la langue française, aides financières notamment les bourses attribuées par les Services de coopération et d'action culturelle des Ambassades et des Consulats généraux de France à l'étranger...
- www.enseignementsup-recherche.gouv.fr [9]. Le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche pour bien comprendre le système éducatif français.
- www.tahiti-tourisme.pf [4]. N'hésitez pas à vous rendre à l'office du tourisme « Te Fare Manihini » situé sur le front de mer au niveau du quai d'honneur.
- www.ville-papeete.pf [10]. Le site de la commune de Papeete, capitale de la Polynésie française avec de nombreuses informations sur les activités proposées par la commune.
- www.ladepeche.pf [11] est le quotidien payant et www.tahiti-infos.com [12] le quotidien gratuit qui relatent l'actualité locale, nationale et internationale.
- www.paruvenu.pf [13] est l'hebdomadaire gratuit des petites annonces et www.petites-annonces.pf [14] est le site internet des petites annonces gratuites.
- www.maisondelaculture.pf [15]. La Maison de la culture « Te Fare Tauhiti Nui » sur le front de mer à Paofai offre un accès direct et aisé à la culture à travers ses multiples actions et manifestations.
- www.opt.pf [16]. Le réseau des postes et télécommunication de Polynésie française.

Numéros utiles

Numéros d'urgence

- S.M.U.R. (Service Mobile d'Urgence et de Réanimation) : 15
- SOS Médecins -> Tél. : (689) 40 42 34 56

- Police secours 17
- Pompiers 18
- Médecins et pharmacie de garde -> Tél. : (689) 40 47 01 47

Numéros utiles

- Indicatif : 689
- Renseignement téléphonique (OPT) : 3612
- Aéroport international de Tahiti Faa'a -> Tél. : (689) 40 86 60 61
- Stations de taxi : aéroport de Tahiti-Faa'a -> Tél. : (689) 40 86 60 66
- Centre Vaima -> Tél. : (689) 40 43 72 47

Les Consulats honoraires

Retrouvez les coordonnées des consulats honoraires en Polynésie française sur le site internet du haut-commissariat.

www.polynesie-francaise.prf.gouv.fr/Representations-consulaires [17]

URL source: <http://web.upf.pf/fr/content/d%C3%A9couvrir-la-polyn%C3%A9sie-fran%C3%A7aise>

Liens

- [1] <http://web.upf.pf/fr/th%C3%A9matique/international>
- [2] http://web.upf.pf/sites/default/files/styles/juicebox_medium/public/images/international/drapeau-pf.png?itok=z0kHLflm
- [3] <http://www.polynesie-francaise.prf.gouv.fr/>
- [4] <http://www.tahiti-tourisme.pf>
- [5] <http://www.tahitiguide.com>
- [6] http://www.routard.com/guide/code_dest/polynesie.htm
- [7] <http://www.polynesie-francaise.prf.gouv.fr/Vos-demarches/ETRANGERS/Conditions-d-entree-et-de-sejour-des-etrangers-en-Polynesie-francaise>
- [8] <http://www.diplomatie.gouv.fr>
- [9] <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr>
- [10] <http://www.ville-papeete.pf>
- [11] <http://www.ladepeche.pf>
- [12] <http://www.tahiti-infos.com>
- [13] <http://www.paruvenu.pf>
- [14] <http://www.petites-annonces.pf>
- [15] <http://www.maisondelaculture.pf>
- [16] <http://www.opt.pf>
- [17] <http://www.polynesie-francaise.prf.gouv.fr/Representations-consulaires>